



COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

PROCÈS-VERBAL

48^e SÉANCE TENUE LE 7 FÉVRIER 2007

DATE : Le 7 février 2007

HEURE : 17 h

LIEU : Salle des comités, 25, rue Laurier, 2^e étage, Gatineau

PRÉSENCES :

Membres

- M. Luc Angers, président, conseiller district des Promenades (n^o 11)
- M. Joseph De Sylva, vice-président, conseiller district du Versant (n^o 12)
- M. Daniel Burns, secteur privé
- M. Claude Charrette, citoyen

Secrétaire

- M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Personnes-ressources

- M. Luc Bouvier, directeur du cabinet du Maire
- M. David Leclerc, coordonnateur / programmes
- M. Réjean Martineau, chef de division programmes et projets de développement
- M. Gaétan Rodrigue, chargé de programmes à l'habitation

Autres

- M. François Roy, coordonnateur de Logemen'occupe
- M^{me} Diane Tremblay, Entraide familiale de l'Outaouais

ABSENCES :

Membres

- M. Frank Thérien, membre, conseiller district d'Aylmer (n^o 1)
- M. Claude Coulombe, secteur privé
- M. Mario Courchesne, secteur para-gouvernemental
- M. Serge Forget, secteur communautaire
- M. Luc Gagné, citoyen
- M. Marc-André Laurin, secteur para-gouvernemental
- M^{me} Joscelyne Levesque, secteur communautaire
- M. Robert Tremblay, secteur privé

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 48^e SÉANCE TENUE LE 7 FÉVRIER 2007

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 40.

Il rappelle qu'une présentation publique des thèmes qui seront couverts par le règlement sur l'entretien et la salubrité des logements se tiendra immédiatement après la présente séance à compter de 19 h 30 dans la Salle Gatineau de la Maison du Citoyen.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant trois sujets à l'article varia.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006
5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006
7. Calendrier du plan d'action 2007
8. Varia :
 - a) Projet de la corporation Waskahegen
 - b) Vente de terrains municipaux dans les secteurs de Hull et d'Aylmer
 - c) Remplacement de M^{me} Sylvie Guillot
9. Période de questions des citoyennes et citoyens
10. Dépôt de documents :
 - 10.1 Correspondance de M. François Roy : Cueillette des biens sur le carreau
 - 10.2 Correspondance de M^{me} Sylvie Guillot : Remerciements
 - 10.3 Correspondance de M. François Roy : Vente de terrains municipaux
11. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance est fixée au 7 mars 2007.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006 est signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2006

On mentionne qu'un suivi a été assuré auprès des élus et des responsables des projets de logements sociaux présentés dans le cadre du programme Accès-Logis.

Arrivée de M. Claude Charrette.

On souligne qu'une vérification de l'intérêt a été effectuée dans le cadre du

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 48^e SÉANCE TENUE LE 7 FÉVRIER 2007

programme Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA). On estime à environ une vingtaine de personnes qui seraient intéressées à participer à ce programme.

7. Calendrier du plan d'action 2007

On présente brièvement le calendrier de travail du plan d'action 2007 de mise en œuvre de la politique d'habitation de la Ville de Gatineau.

Le président souligne que ce document est un excellent outil de travail et un très bon guide pour suivre et mesurer l'évolution du travail relatif à la mise en œuvre de la politique d'habitation de la Ville de Gatineau.

8. Varia :

a) Projet de la corporation Waskahegen

On explique que la date butoir imposée par la Ville de Gatineau, pour maintenir l'aide financière du programme LAQ-volet privé, a forcé la corporation Waskahegen à effectuer d'autres démarches en vue de compléter les étapes préalables aux travaux de construction. On prévoit que les travaux de construction devraient débuter en 2007 (12 unités privées et 24 unités sociales dont deux seront adaptées).

b) Vente de terrains municipaux dans les secteurs de Hull et d'Aylmer

On explique qu'en mars 2006 les responsables de la mise en œuvre de la politique d'habitation au Service d'urbanisme ont jugé que les terrains municipaux des secteurs de Hull et d'Aylmer, offerts en vente publique par le Service d'évaluation et transactions immobilières, n'étaient pas convenables à la construction de logements sociaux.

c) Remplacement de M^{me} Sylvie Guillot

On invite les membres de la CPH à suggérer le nom de candidates en vue de combler le poste laissé vacant à la suite de la démission de M^{me} Sylvie Guillot.

Départ de M. Réjean Martineau.

9. Période de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée de M^{me} Diane Tremblay et de M. François Roy.

Plusieurs commentaires sont formulés au sujet de la question de la vente publique de terrains municipaux, de la mauvaise qualité des nouvelles constructions, de la fin possible du Programme Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) et ses impacts sur les personnes itinérantes et sur la fin du mandat confié à Entraide familiale de l'Outaouais pour la cueillette des biens sur le carreau suite à une éviction par huissier.

Le président mentionne :

- Que les terrains municipaux mis en vente publique, en décembre 2006, par

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 48^e SÉANCE TENUE LE 7 FÉVRIER 2007

le Service d'évaluation et transactions immobilières, n'étaient pas convenables à la construction de logements sociaux;

- Que le Service d'évaluation et transactions immobilières consulte le Service d'urbanisme avant de mettre en vente publique des terrains ou des bâtiments municipaux;
- Que la mise en œuvre d'un mécanisme d'inspections des nouvelles constructions devrait aider à améliorer la qualité de la construction;
- Que la Ville de Gatineau est disposée à participer aux efforts en vue du renouvellement, par le gouvernement fédéral, du Programme Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC);
- Que la décision relative à la cueillette des biens sur le carreau suite à une éviction par huissier a été prise par le conseil municipal et il invite Entraide familiale de l'Outaouais à répondre à l'appel d'offre publique qui sera effectué pour la cueillette en 2008.

Départ de M^{me} Diane Tremblay et de M. François Roy.

10. Dépôt de documents :

Commentaires formulés aux articles 8 et 9.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 35.